



Rivière Hibou

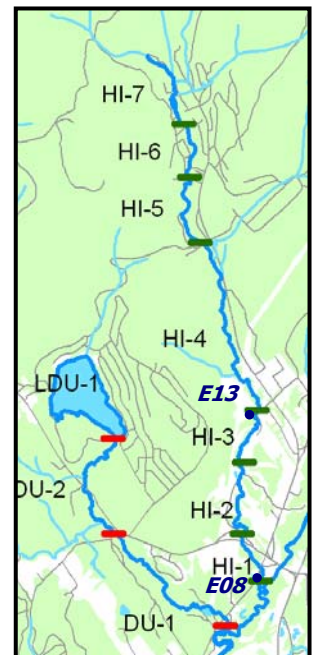
La rivière Hibou est un important cours d'eau situé sur le territoire des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury. Elle se déverse dans la rivière des Hurons en aval de la route 371. Son parcours sillonne à travers la Station de ski de Stoneham et le terrain de Golf de Stoneham.

L'occupation du sol des rives de la rivière Hibou est aussi partagée entre les secteurs naturels et les secteurs habités. Il y a un important problème d'érosion sur les rives de la rivière Hibou. Un recul à la base est présent tout le long de la rivière. Il en est de même pour des arbres tombés suite au déracinement ainsi qu'à l'affaissement de la partie supérieure du sol suite au creusement de la base par l'action de l'eau.

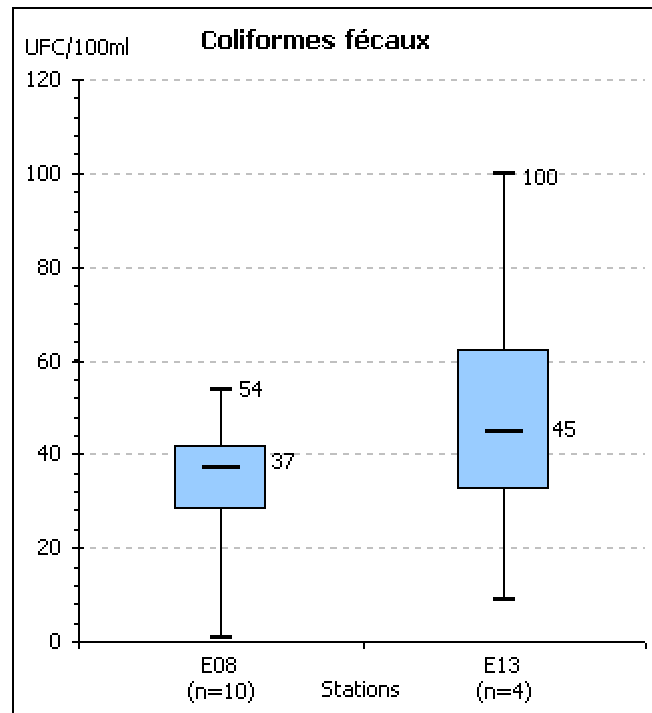
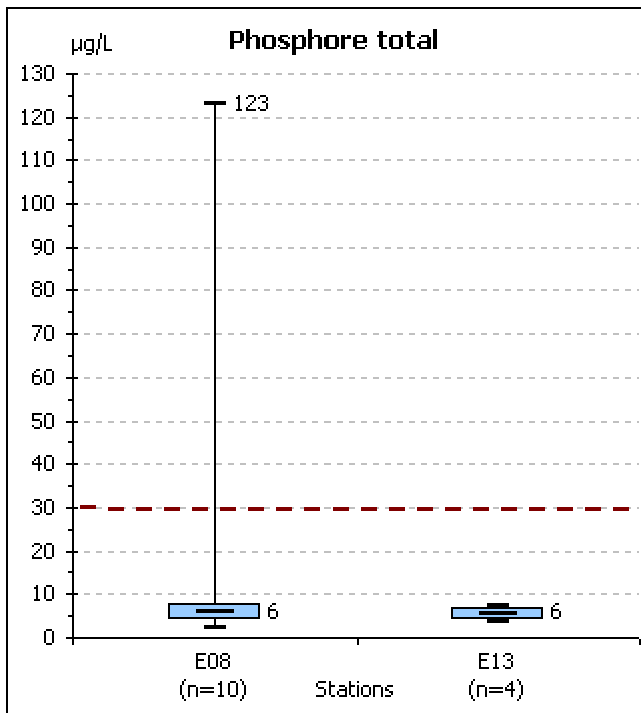


C'est au niveau de la rive gauche des secteurs HI-1, 3 et 4 que la dénaturalisation et l'artificialisation de la bande riveraine est la plus importante (dénaturalisation totale > 5,7 % (0-5 m) et 41,4 % (5-15 m)). Au niveau de la rive droite des secteurs HI-2, 3 et 7, l'occupation des rives par la végétation ornementale et les matériaux inertes est importante (dénaturalisation totale > 15,9 % (0-5 m) et 52,6 % (5-15 m)).

Dans le cadre de l'étude sur la qualité des eaux du bassin versant de la haute Saint-Charles, deux stations d'échantillonnage ont été placées sur la rivière Hibou (E08: Chemin de la Grande-Ligne; E13: Chemin du Golf). Au niveau de la station E08, un des quatre échantillons pris au cours de l'été 2007 dépasse le critère établi pour le phosphore total qui vise à limiter la croissance des plantes aquatiques et des algues dans les ruisseaux et les rivières (30 µg/L; MDDEP 2007). Les échantillons pris à la station E13 présentent des valeurs de phosphore total assez bas et ne dépassent pas le critère de qualité en place. Aux



deux stations, aucun problème pour le contact primaire (baignade, canotage, pêche, etc.) n'a été observé, étant donné que les résultats se trouvent en dessous du critère établi (200 UFC/100 ml; MDDEP 2007).



Les résultats de l'étude signalent un important problème d'érosion tout au long du cours d'eau. La stabilisation des berges et la renaturalisation avec de la végétation arbustive dense sur au moins 10 m de profondeur sont des actions à poser à court terme. Le contrôle de l'érosion sur l'ensemble du bassin versant est aussi à considérer afin de minimiser les apports en sédiments vers la rivière. Pour ce faire, l'établissement de bassins de rétention sur des chantiers de construction, la conservation de milieux humides ainsi que la diminution des surfaces imperméables permettraient la rétention des sédiments.



La rivière Hibou sert ici de fossé de rue.